VD/EL Bruxelles, le 7 juillet 2016

**CALENDRIER INDOOR ET CROSS 2016 -2017**

Les demandes d’organisations cross et indoor s’effectueront via le site de la LBFA en cliquant sur l’onglet « Extranet ».

Un identifiant et un code d’accès ont été attribués à chaque cercle, chaque secrétaire de CP et chaque désignateur. Ce mot de passe reste valide. En cas d'oubli, il est possible d’en générer un nouveau via le lien « j’ai oublié mon mot de passe » présent sur la page d’accueil du module d’administration.

Le mot de passe est transmis au secrétaire de club, ce dernier pourra le transmettre à la personne chargée de l’encodage.

CROSS, INDOOR ou OUTDOOR (uniquement pour les lancers longs)

(choisir la saison lors de l’introduction de la demande)

Merci de respecter le planning suivant :

Les clubs encodent leurs demandes d’organisation **du 20/07** **au 31/08/2016** (l’édition des compétitions par les clubs sera bloquée dès le 1/09/2016). Les formulaires de demande de jury sont remplis automatiquement sur base de l’encodage fait pour la demande d’organisation.

* Discussion et validation du calendrier provincial au sein des comités provinciaux. Les comités provinciaux transmettent, **avant le 16/09/2016**, au secrétariat de la LBFA les corrections à effectuer.
* La LBFA publie les calendriers  **le 25/09/2016**.

La LBFA attire l’attention des clubs et comités provinciaux sur l’importance de tenir le planning repris ci-dessus.

Gestion des demandes de jurys : lors de l’encodage des demandes d’organisation, les clubs fournissent les informations nécessaires également à la demande de jury qui sera générée automatiquement par le système. Celle-ci ne **DOIT PAS** être envoyée au désignateur.

Les désignateurs sont, quant à eux, invités à rentrer les premiers jurys pour le **10.10.2016.**

Pour toute difficulté, veuillez contacter Evelyne Larose.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_